



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

lutte contre l'exclusion

Question écrite n° 18857

Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer sur les souhaits de la Fondation Abbé Pierre concernant les maisons relais. En effet, si elle se réjouit de la circulaire officialisant les pensions de famille, notamment concernant les publics à accueillir en priorité, elle souligne que le financement annoncé de 8 euros par jour et par personne s'avère insuffisant pour le fonctionnement dans de bonnes conditions. Aussi la Fondation Abbé Pierre souhaite-t-elle que cette aide passe à 16 euros par jour et par personne. Il le remercie de bien vouloir lui faire part de ses intentions en la matière.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire attire l'attention sur le souhait exprimé par la Fondation Abbé Pierre que l'aide au fonctionnement apportée aux maisons relais soit doublée. Une telle augmentation, qui relèverait en tout état de cause du ministre des affaires sociales, au budget duquel sont inscrits les crédits concernés, apparaît difficilement compatible avec les contraintes qui s'imposent aux finances publiques. Rien ne s'oppose en revanche à ce que cette aide, si elle s'avère insuffisante, soit complétée par des concours divers émanant des collectivités, publiques ou privées, intéressées à l'existence de telles structures.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18857

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : équipement, transports et logement

Ministère attributaire : équipement, transports et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 mai 2003, page 4016

Réponse publiée le : 13 octobre 2003, page 7846